Archives et Musée de la Littérature : <u>www.aml.cfwb.be</u>

Textyles: <a href="http://www.textyles.be/">http://www.textyles.be/</a>

(*Chronique parue dans* : Textyles, *n*° 19, 2001, *p*. 112-113)

## LES ARCHIVES SUZANNE LILAR

Suzanne Lilar... C'est d'abord Suzanne Verbist, la première femme avocate inscrite au Barreau d'Anvers en 1926, la femme d'Albert Lilar, avocat comme elle et futur Ministre de la Justice, la mère de la romancière Françoise Mallet-Joris et de l'historienne d'Art Marie Frédéricq1. C'est enfin, avec la maturité, la femme de théâtre (Le Burlador, Tous les chemins mènent au ciel, Le Roi lépreux, entre 1945 et 1950, Soixante ans de théâtre belge, 1952), la romancière (Le Divertissement portugais, La Confession anonyme, 1960), l'essayiste (Le Journal de l'analogiste, 1954, Le Couple, 1963, A propos de Sartre et de l'amour, 1967, Le Malentendu du deuxième sexe, 1969) et la narratrice magicienne du «roman des origines »<sup>2</sup> (Une enfance gantoise, 1976). Une oeuvre et une vie, « cycliques », profondément liées, cohérentes, s'enrichissant mutuellement et dont la principale originalité est ce « va et vient continuel entre l'intelligence critique et l'intelligence sensible »3, ce « souci de court-circuiter ce qui est habituellement séparé ou même divergent »4, cet attachement à la relation et à l'analogie qui la situe « dans la famille unitive, celle des rassembleurs ». Une personnalité multiple, fascinante dans sa démarche philosophique, attachante par la douceur qu'elle semble prodiguer autour d'elle, telle est la Suzanne Lilar qui se découvre peu à peu dans ce fonds riche et passionnant.

Précédemment, dans le n°14 de *Textyles*, en 1997, paraissait une première et enthousiaste description du Fonds Lilar. Depuis, l'eau a coulé sous les ponts et le travail d'archivage a suivi son cours. Les 33 caisses de documents en tous genres (livres, revues, manuscrits, correspondances, photographies) légués par Françoise Mallet-Joris, ont laissé place à plus de 100 dossiers toilés et boîtes d'archives. Le tri des documents est pour ainsi dire terminé, leur dépouillement, en cours, faisant apparaître de grands ensembles: 1. Les ouvrages de l'écrivain. 2. Ces mêmes ouvrages en traduction (dont quelques manuscrits). 3. Les éditions rares et précieuses. 4. Les articles et discours de Suzanne Lilar. 5. Une cinquantaine de manuscrits autographes ou dactylographiés (on retiendra ceux du *Burlador*, du *Journal de l'analogiste*, de *La Confession anonyme*, d'un « Journal » fragmentaire). 6. Les nombreux « cahiers » à caractère autobiographique où Lilar consignait diverses réflexions et notes de lecture. 7. Les publications sur Suzanne Lilar. 8. Les dossiers de presse (relatifs à chacun de ses ouvrages et à son activité à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises). 9. De grands dossiers thématiques (sur la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La « Miquette qui ne sera jamais une grande personne » dans la dédicace de Lilar au *Divertissement portugais* (MLA 17055)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> D'après l'expression de Colette Nys-Mazure, dans *Indications*, n° 3 (mai 1991) (ML 07553)

<sup>&</sup>lt;sup>3 et 4</sup> Annie Le Brun, Suzanne Lilar ou l'amour-symbole, dans *Le nouvel Observateur*, n° 987 (7-13 octobre 1983), pp. 80-81 (MLR 01296)

psychanalyse, la philosophie, les sciences, le féminisme, la sexualité...). 10. De nombreux dossiers nominatifs, reprenant, selon les goûts et les préoccupations de Lilar, des textes de et/ou sur des personnalités aussi différentes que Simone de Beauvoir, Charles Moeller, Kafka, T.S. Eliot... 11. Enfin et surtout, un gigantesque ensemble de correspondances, composé de plus de deux mille lettres d'écrivains belges, français et étrangers. Depuis cette année, les lettres sont classées alphabétiquement par correspondant et une bonne moitié est déjà dépouillée; elles forment, progressivement, une image fidèle et parfois surprenante de l'écrivain et de son oeuvre.

Saskia BURSENS

[Note: Depuis la rédaction de cette chronique, le fonds Suzanne Lilar est clôturé.]